

# Lincomycin Spectinomycin 100 Soluble Powder

## Fiche de Données de Sécurité

Conformément au DORS/2015-17, Règlement sur les produits dangereux (RPD) (modifié en 2022)  
Date d'émission: 10-15-2025 Version: 1.0

### SECTION 1 Identification

#### 1.1. Identificateur SGH du produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : Lincomycin Spectinomycin 100 Soluble Powder

#### 1.2. Autres moyens d'identification

Autres moyens d'identification : Produit enregistré - DIN 02230947

#### 1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation recommandée : Médicaments pour l'eau potable du bétail  
Restrictions d'emploi : À usage vétérinaire seulement

#### 1.4. Données relative au fournisseur

Bio Agri Mix LP  
P.O. Box 399  
Mitchell, ON, N0K 1N0  
Canada  
T 519-348-9865

#### 1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : CANUTEC: 1-613-996-6666 (transport)

### SECTION 2 Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS CA)

Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2	Provoque irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2	Provoque un sévère irritation des yeux.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, Catégorie 3	Peut irriter les voies respiratoires.
Poussières combustibles	Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

##### Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) : Attention

Mentions de danger (GHS CA) :

Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air  
Provoque irritation cutanée  
Provoque un sévère irritation des yeux  
Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence (GHS CA) :

Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.  
Éviter de respirer les poussières.  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
Porter des gants de protection, vêtements de protection, protection des yeux et du visage.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

# **Lincomycin Spectinomycin 100 Soluble Powder**

## **Fiche de Données de Sécurité**

Conformément au DORS/2015-17, Règlement sur les produits dangereux (RPD) (modifié en 2022)

Un traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers secours sur cette étiquette).

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer ave précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu et/ou le récipient to un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

: Exempt - Produit homologué - (DIN 02230947)

### Informations complémentaires

Ce produit n'est pas assujetti à la partie II de la Loi sur les produits dangereux (LPD) (Produits dangereux) conformément à l'alinéa 12j) ; Annexe 1 (Non-application de la partie II).

Cette restriction stipule que la partie II ne s'applique pas à l'égard de la vente ou de l'importation de tout ce qui figure à l'annexe 1 qui comprend tout produit antiparasitaire au sens du paragraphe 2(1) de la Loi sur les produits antiparasitaires, tout explosif au sens de l'article 2 de la Loi sur les explosifs, tout cosmétique, dispositif, drogue ou aliment, au sens de l'article 2 de la Loi sur les aliments et drogues, tout produit de consommation au sens de l'article 2 de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation et tout bois ou produit en bois.

### **2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification**

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **SECTION 3 Composition/information sur les composants**

### **3.1. Substances**

Non applicable

### **3.2. Mélanges**

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%
Spectinomycin hydrochloride hydrate	Spectinomycin hydrochloride / Spectinomycin dihydrochloride pentahydrate	n° CAS: 22189-32-8	30-60
D-erythro-.alpha.-D-galacto-Octopyranoside, methyl 6,8-dideoxy-6-[(1-methyl-4-propyl-2-pyrrolidinyl)carbonyl]amino]-1-thio-, monohydrochloride, (2-trans)-	Hydrochlorure de lincomycine	n° CAS: 859-18-7	15 – 30

Remarques

: CANADA GHS: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au HPR modifié en décembre 2022.

# **Lincomycin Spectinomycin 100 Soluble Powder**

## **Fiche de Données de Sécurité**

Conformément au DORS/2015-17, Règlement sur les produits dangereux (RPD) (modifié en 2022)

### **SECTION 4 Premiers soins**

#### **4.1. Description des premiers soins nécessaires**

Premiers soins après inhalation	: EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
Premiers soins après contact avec la peau	: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, demander à la personne de se pencher en avant. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins général	: En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Le personnel médical devrait être informé de la/des substance(s) concernée(s) afin de prendre des mesures de protection individuelle. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver hors de la portée des enfants.

#### **4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés**

Symptômes/effets après inhalation	: Peut irriter les voies respiratoires. Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un œdème, un assèchement, un dégraissage et des gercures de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

#### **4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire**

Autre avis médical ou traitement	: Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. Traitement symptomatique.
----------------------------------	--

### **SECTION 5 Mesures à prendre en cas d'incendie**

#### **5.1. Agents extincteurs appropriés**

Moyens d'extinction appropriés	: En fonction des matières environnantes.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un jet d'eau puissant qui pourrait étendre l'incendie.

#### **5.2. Dangers spécifiques du produit**

Danger d'incendie	: Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie. En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées.
Danger d'explosion	: Aucun danger d'explosion direct.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. Chlorure d'hydrogène.

#### **5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers**

Instructions de lutte contre l'incendie	: En cas d'incendie: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Sortez les conteneurs de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque personnel.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

# **Lincomycin Spectinomycin 100 Soluble Powder**

## **Fiche de Données de Sécurité**

Conformément au DORS/2015-17, Règlement sur les produits dangereux (RPD) (modifié en 2022)

### **SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Mesures générales : En présence d'une quantité importante de produit déversé : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Tenir à l'écart le personnel non requis. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

#### **6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Pour la rétention : Arrêtez les fuites si cela vous est possible sans prendre de risque personnel. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage : Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau. Réduire à un minimum la production de poussières.

Autres informations : Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13

### **SECTION 7 Manutention et stockage**

#### **7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Évitez de respirer poussières. Éviter toute formation de poussière. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Dangers supplémentaires lors du traitement : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

#### **7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

Conditions de stockage : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir hors de portée des enfants. Conserver fermé dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

### **SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

#### **8.1. Paramètres de contrôle**

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### **8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés**

Contrôles techniques appropriés : Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

# **Lincomycin Spectinomycin 100 Soluble Powder**

## **Fiche de Données de Sécurité**

Conformément au DORS/2015-17, Règlement sur les produits dangereux (RPD) (modifié en 2022)

### **8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

#### **Protection des mains:**

Gants de protection obligatoires. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

#### **Protection oculaire:**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

#### **Protection de la peau et du corps:**

Porter un vêtement de protection approprié. Conformément aux directives de votre employeur.

#### **Protection des voies respiratoires:**

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection respiratoire (Z88.2).

## **SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Propriétés physiques et chimiques de base**

État physique	: Solide
Apparence	: Poudre.
Couleur	: White
Odeur	: Odourless
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 3 – 5 (5%)
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non explosif.
Propriétés comburantes	: Non oxydant.
Limites d'explosivité	: Non applicable
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible

### **9.2. Données (supplémentaires) concernant certains classes de danger physique**

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Lincomycin Spectinomycin 100 Soluble Powder

## Fiche de Données de Sécurité

Conformément au DORS/2015-17, Règlement sur les produits dangereux (RPD) (modifié en 2022)

### SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Éviter toute formation de poussière. Chaleur. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.
Matières incompatibles	: Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	: Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. chlorure d'hydrogène.

### SECTION 11 Données toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	: Non classé

#### Lincomycin Spectinomycin 100 Soluble Powder

Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)	Non applicable
<b>D-erythro-alpha.-D-galacto-Octopyranoside, methyl 6,8-dideoxy-6-[(1-methyl-4-propyl-2-pyrrolidinyl)carbonyl]amino]-1-thio-, monohydrochloride, (2-trans)- (859-18-7)</b>	
DL50 orale rat	> 5 g/kg (Source: ECHA)
<b>Spectinomycin hydrochloride hydrate (22189-32-8)</b>	
DL50 orale rat	> 5 g/kg (Source: NLM_CIP)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque irritation cutanée. pH: 3 – 5 (5%)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque un sévère irritation des yeux. pH: 3 – 5 (5%)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Voies d'exposition possibles	: Contact avec la peau et les yeux. Ingestion. Inhalation.
Symptômes/effets après inhalation	: Peut irriter les voies respiratoires. Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un œdème, un assèchement, un dégraissage et des gercures de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

### SECTION 12 Données écologiques

#### 12.1. Toxicité

Écologie - général	: Voir ci-dessous pour les détails spécifiques.
--------------------	---

# Lincomycin Spectinomycin 100 Soluble Powder

## Fiche de Données de Sécurité

Conformément au DORS/2015-17, Règlement sur les produits dangereux (RPD) (modifié en 2022)

Dangerosité pour l'environnement aquatique inconnue (GHS CA)	: contient 34 % de composants ayant un facteur inconnu de dangerosité pour l'environnement aquatique
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme)	: Non classé

### 12.2. Persistance et dégradation

Lincomycin Spectinomycin 100 Soluble Powder	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
D-erythro-.alpha.-D-galacto-Octopyranoside, methyl 6,8-dideoxy-6-[(1-methyl-4-propyl-2-pyrrolidinyl)carbonyl]amino]-1-thio-, monohydrochloride, (2-trans)- (859-18-7)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Spectinomycin hydrochloride hydrate (22189-32-8)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets nocifs

Ozone	: Non classé
Gaz à effet de serre fluoré	: Non

## SECTION 13 Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets	: Éliminez les matières collectées conformément à la réglementation.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination, recyclage ou ramassage.

## SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD

TMD	
<b>14.1. Numéro ONU</b>	Non réglementé
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Non réglementé
<b>14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport</b>	Non réglementé

# **Lincomycin Spectinomycin 100 Soluble Powder**

## **Fiche de Données de Sécurité**

Conformément au DORS/2015-17, Règlement sur les produits dangereux (RPD) (modifié en 2022)

### **TMD**

#### **14.4. Groupe d'emballage (s'il y a lieu)**

Non réglementé

#### **14.5. Dangers environnementaux**

Non réglementé

Pas d'informations supplémentaires disponibles

#### **14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur**

##### **TMD**

Non réglementé

#### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/789(^9) et au recueil IBC(^10)**

Non applicable

## **SECTION 15 Informations sur la réglementation**

Tous les composants de ce produit sont présents sur DSL, à l'exception de:

Spectinomycin hydrochloride hydrate (22189-32-8)

Non répertoriée sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances) / LES (Liste extérieure des substances)

## **SECTION 16 Autres informations**

Date d'émission : 10-15-2025

# **Lincomycin Spectinomycin 100 Soluble Powder**

## **Fiche de Données de Sécurité**

Conformément au DORS/2015-17, Règlement sur les produits dangereux (RPD) (modifié en 2022)

### Autres informations

: Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

### **UTILISATION VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT**

**AVERTISSEMENTS :** 1. Les animaux traités ne doivent pas être abattus pour être utilisés dans la nourriture pendant au moins 72 heures pour les volailles et 5 jours pour les porcs après le dernier traitement avec ce médicament. 2. Ce produit ne doit pas être utilisé chez les oiseaux en ponte. 3. Lors de la manipulation du produit, éviter l'inhalation, l'exposition orale et le contact direct avec la peau ou les yeux. 4. Garder hors de la portée des enfants.

**PRÉCAUTIONS :** 1. Les porcs traités peuvent développer un ramollissement des selles ou une légère diarrhée dans les 18 à 36 heures suivant le traitement. Des signes d'irritation légère et de gonflement de l'anus et/ou de la vulve peuvent être associés aux changements des selles. Ces réactions indésirables sont transitoires et se corrigent d'elles-mêmes dans les cinquième à septième jour de traitement. Si ces réactions sont plus graves que celles décrites ci-dessus, arrêter l'utilisation du médicament. Si aucune amélioration de l'état de la maladie n'est notée après 3 à 5 jours de traitement, le diagnostic doit être réévalué. 2. Ne pas permettre aux lapins, hamsters, cobayes, chevaux, bovins laitiers ou autres ruminants d'accéder aux aliments et/ou à l'eau potable contenant de la lincomycine. L'ingestion par ces espèces peut entraîner des effets gastro-intestinaux graves ou des troubles métaboliques (c'est-à-dire, cétose chez les bovins laitiers).

Exempt - Produit homologué - (DIN 02230947)

Ce produit n'est pas assujetti à la partie II de la Loi sur les produits dangereux (LPD) (Produits dangereux) conformément à l'alinéa 12j) ; Annexe 1 (Non-application de la partie II).

Cette restriction stipule que la partie II ne s'applique pas à l'égard de la vente ou de l'importation de tout ce qui figure à l'annexe 1 qui comprend tout produit antiparasitaire au sens du paragraphe 2(1) de la Loi sur les produits antiparasitaires, tout explosif au sens de l'article 2 de la Loi sur les explosifs, tout cosmétique, dispositif, drogue ou aliment, au sens de l'article 2 de la Loi sur les aliments et drogues, tout produit de consommation au sens de l'article 2 de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation et tout bois ou produit en bois.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité ont été écrits par Dell Tech Laboratories Ltd. ([www.delltech.com](http://www.delltech.com)) selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.